

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/03/2022

Référence
15_2022

Objet de la délibération
Vote du Compte de Gestion 2021 - Budget Service de l'Eau & Assainissement

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

Date de la convocation
01/03/2022

Date d'affichage
01/03/2022

Vote
UNANIMITE Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2022 et le 8 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, SONZOGNI Jean-Luc

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : PIART Steve à Mme LINGAT Nicole, RABIN Patrice à M. ANTOINE Jérôme, VANZELLA Yoann à M. LEHEUTRE Bruno

Absent(s) : M. LEBLANC Eric

A été nommé(e) secrétaire : M. SONZOGNI Jean-Luc

Objet de la délibération : **Vote du Compte de Gestion 2021 - Budget Service des Eaux & de l'Assainissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, adopte le Compte de Gestion 2021 établi par Mme Naima BERRAMDANE, Directrice Départementale des Finances Publiques de Rocroi et présenté par M. DENEUX, qui laisse apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 82 452.31€
- un excédent d'investissement de : 146 368.33€

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 08/03/2022

Et

Publication ou notification du :
08/03/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/03/2022
Le Maire
François DENEUX

